


Modalités des épreuves d'arts plastiques au Baccalauréat – Tableau Synoptique - Épreuve facultative, toutes séries générales et technologiques

Nature de l'épreuve	Objectifs de l'épreuve
Partie Orale sur dossier 30 minutes maximum	Évaluer les compétences artistiques, culturelles, techniques, et méthodologiques du candidat. Il s'agit de mesurer l'étendue des connaissances, de vérifier les acquis et d'apprécier la singularité de démarches inscrites dans un itinéraire artistique. Les compétences d'expression et d'argumentation font l'objet d'une attention particulière.
Modalités de l'épreuve	L'évaluation se déroule sous la forme d'un entretien s'appuyant sur un dossier de travaux réalisés par le candidat mis en relation avec sa culture artistique acquise dans le domaine des arts plastiques et les œuvres au programme

PARTIE ORALE : pratique et culture plastiques

Éléments du dossier	Description et contenu	Durée	ÉVALUATION
LES TRAVAUX	<p>Entre 3 et 6 réalisations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 travaux bidimensionnels sur support physique réunis dans un carton n'excédant pas le format raisin (50 x 65 cm) et 5 cm d'épaisseur - croquis et autres recherches en relation avec les travaux du candidat peuvent être présentés sur des formats bidimensionnels ou dans un carnet de travail, Objet personnel qui témoigne de ses recherches, abouties ou non, de références artistiques, témoignages, rencontres... - Les travaux en volume, travaux bidimensionnels de très grand format, performances, productions numériques sont restitués et visualisés par les moyens de la photographie, de la vidéo ou de l'infographie. Ils sont réunis dans un dossier numérique (clé USB, DVD, CD) Le visionnement n'excède pas cinq minutes. Restituer une trace papier. 	<p>30 minutes maximum</p> <p style="color: green;">Sans préparation Présentation succincte de la démarche</p>	<p>Compétences générales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser la mise en forme visuelle et plastique ainsi que les techniques de réalisation liées à la notion de <i>présentation</i> - Expliciter et justifier des choix artistiques - Mettre en relation des démarches personnelles et des références artistiques - Affirmer un parti pris singulier et des qualités d'invention.
L'ENTRETIEN	<p>Connaissances acquises sur les contenus du programme (la question de la présentation et les trois questions limitatives). Il prend également la mesure des capacités du candidat à mobiliser des références utiles sur sa pratique personnelle.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>D'une mise en scène de l'image aux prémices de l'histoire de l'installation : les transparents de Carmontelle</u> • <u>Œuvre tridimensionnelle et espace public : Sophie Taeuber-Arp Tapisserie Dada, Composition à triangles, rectangles et parties d'anneaux, 1916</u> <i>Relief rectangulaire, rectangles découpés, rectangles appliqués et cylindres surgissants, 1936 avec Jean ARP et Théo van DOESBURG, L'Aubette, 1926-28</i> • <u>Mise en espace et mise en scène : Bill Viola</u> 	 <p>Le temps restant</p>	<p>Note Globale sur 20 points Les points au dessus de 10 sont retenus</p> <p>Travaux notés sur 12 points Entretien oral noté sur 4 points Entretien sur les connaissances et la culture artistique du candidat noté sur 4 points</p>
FICHE PÉDAGOGIQUE LISTE DE TRAVAUX Éléments du dossier authentifiés	<p>Établie par le professeur et signée par le chef d'établissement. (voir modèle en annexe)</p> <p>Établie par l'élève et signée par le professeur. (voir modèle en annexe)</p> <p>Chaque pièce du dossier est authentifiée (nom, prénom, classe, lycée, enseignement facultatif Arts Plastiques)</p>		